

30-05-2016

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 30 MAI 2016 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil

Marcel Dubeau
Françoise Geoffroy

Maryse Gouger
Pierre Lépicier

Pierre Provost
Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE
REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.**

LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.

208-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté avec l'ajout des items 15 à 17 :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Achat de caméras et système de surveillance - Acceptation de la proposition de Québec son;
4. Embauche d'un pompier à temps partiel (M. Marc-Olivier Dugas);
5. Adoption du Règl. n° 322-2016 - Réfection du ch. de la Ligne-Frédéric et construction d'une nouvelle rue;
6. Embauche d'un étudiant pour le Service des travaux publics (M. William Deslauriers);
7. **Station d'épuration** – Demande d'objectifs environnementaux de rejet (OER)
- Acceptation de l'avenant n° 1 proposé par Beaudoin Hurens inc. (900 \$);
8. Avis de motion – Règlement n° 324-2016 modifiant le Règlement de zonage n° 574-96 dans le but d'ajouter l'usage « entreprises de construction » dans la zone Co1-2;
9. Adoption du 1^{er} projet de règlement n° 324-2016 modifiant le Règlement de zonage n° 574-96 dans le but d'ajouter l'usage « entreprises de construction » dans la zone Co1-2;
10. Avis de motion – Règlement n° 325-2016 modifiant le Plan d'urbanisme de la Corporation municipale de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois visant à autoriser la « fonction commerciale » « semi-industriel » à l'intérieur de la grande affectation du sol « Résidentielle II »;
11. Adoption du projet de règlement n° 325-2016 modifiant le Plan d'urbanisme de la Corporation municipale de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois visant à autoriser la « fonction commerciale » « semi-industriel » à l'intérieur de la grande affectation du sol « Résidentielle II »;
12. Signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4446 – Horaire estival du Service d'urbanisme;
13. Embauche de M^{me} Marie-Ève Laparé comme animatrice aux parcs et à la culture (13 \$/heure);
14. Participation au programme d'échange d'emploi d'été pour étudiants – YMCA of Greater Toronto;
15. **Camp de jour estival – Changement à l'équipe d'animation (M.-C. Geoffroy et ajout D. Charbonneau);**
16. **Stationnement du terrain de soccer – Installation d'une clôture;**
17. **Parution d'une offre d'emploi : poste de directeur ou directrice du Service loisir et vie communautaire (remplacement pour un congé de maternité);**
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Item 2

Période de questions

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

209-2016

Caméras et
système de surveillance
- Québec Son Énergie

Sur la proposition du conseiller Pierre Provost appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu d'accepter la proposition de Québec son énergie, au montant de 6 925,75 \$ avant taxes, pour l'achat et l'installation de caméras et d'un système de surveillance pour la mairie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

210-2016

Sécurité publique
- Embauche d'un pompier

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'embaucher M. Marc-Olivier Dugas à titre de pompier à temps partiel, à compter du 13 juin 2016, selon les normes d'embauche et de rémunération actuellement en vigueur et conditionnellement à la vérification des antécédents criminels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

211-2016

Adoption du
Règlement 322-2016
- Règlement sur réfection
chemin de la Ligne-Frédéric
et construction nouvelle rue

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que le Règlement n° 322-2016 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 3 763 590 \$ pour le projet de réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et de construction d'une nouvelle rue soit adopté pour valoir à toutes fins que de droit, lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

➤ *Ce règlement est joint au livre des règlements de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois et en fait partie intégrante.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

212-2016

Travaux publics
- Embauche d'un étudiant

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'embaucher M. William Deslauriers à titre d'employé étudiant, à compter du 6 juin et jusqu'au 26 août 2016, afin qu'il effectue divers travaux extérieurs pour le Service des travaux publics. Sa rémunération est établie à 15 \$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

213-2016

Station d'épuration
- Objectifs environnementaux
de rejets (OER)

Sur la proposition du conseiller Pierre Provost appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'accepter l'avenant n° 1 déposé par la firme Beaudoin Hurens inc. afin qu'elle prépare et transmette au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques la demande d'objectifs environnementaux de rejets (OER), selon des honoraires professionnels de 900,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

214-2016

Avis de motion
Règlement n° 324-2016
- Ajout usage
« entreprises de construction »
dans la zone Co1-2

Monsieur le conseiller Pierre Lépicier donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le Règlement de zonage n° 574-96 dans le but d'ajouter l'usage « entreprises de construction » dans la zone Co1-2.

215-2016

Adoption du 1^{er} projet de
Règlement n° 324-2016
- Ajout usage
« entreprises de construction »
dans la zone Co1-2

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du premier projet de règlement numéro 324-2016 visant à ajouter l'usage « entreprises de construction » à la zone Co1-2 du Règlement de zonage Paroisse numéro 574-96;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que le premier projet de Règlement numéro 324-2016 soit adopté.

➤ *Ce premier projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 324-2016.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

216-2016

Avis de motion
Règlement n° 325-2016
- Amendement au
Plan d'urbanisme, « fonction
commerciale » « semi-industriel »

Madame la conseillère Françoise Geoffroy donne avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour effet d'amender le Règlement numéro 490-90 constituant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois Paroisse.

217-2016

Adoption du projet de
Règlement n° 325-2016
- Amendement au
Plan d'urbanisme, « fonction
commerciale » « semi-industriel »

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du projet de règlement n° 325-2016 ayant pour effet d'amender le Règlement numéro 490-90 constituant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois Paroisse;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu que le projet de Règlement numéro 325-2016 soit adopté.

➤ *Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 325-2016.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

218-2016

Service d'urbanisme,
horaire estival
- Entente avec SCFP

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que le conseil municipal autorise le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer une entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4446, afin de permettre l'application d'un horaire estival pour le Service d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

219-2016

Service loisir, culture
et vie communautaire
- Animatrice aux parcs
et à la culture

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'embaucher M^{me} Marie-Ève Laparé à titre d'animatrice aux parcs et à la culture à partir du 31 mai 2016 et qu'elle soit rémunérée au taux de 13,00 \$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

220-2016

YMCA of Greater Toronto
- Programme d'échange
d'emplois d'été étudiants

CONSIDÉRANT QUE le YMCA of Greater Toronto offre à la Municipalité un Accord de contribution d'aide financière dans le cadre du Programme Emplois d'été Échanges étudiants 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut offrir un emploi étudiant au poste d'animateur ou d'animatrice dans le cadre de cet échange interprovincial;

SUITE DE LA RÉOLUTION N° 220-2016

CONSIDÉRANT QUE le salaire minimum de l'étudiant ou l'étudiante sera remboursé à 100 % par ce programme pendant 6 semaines et que la Municipalité assumera uniquement la partie liée aux avantages sociaux;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu de participer au Programme Emplois d'été Échanges étudiants 2016 du YMCA of Greater Toronto et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer le document requis à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

221-2016

Loisir, culture et
vie communautaire
- Camp de jour 2016
- Équipe d'animation
(modifications)

CONSIDÉRANT la résolution n° 192-2016 sur l'embauche de l'équipe d'animation pour les activités du camp de jour estival 2016 incluant le service de garde;

CONSIDÉRANT QU' une animatrice s'est désistée, occasionnant des changements;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que :

1. Marie-Chantal Geoffroy devienne animatrice au camp de jour au lieu d'être affectée au service de garde (au même taux de 10,75 \$/heure);
2. Danick Charbonneau soit engagé à titre d'animateur affecté au service de garde, au taux de 10,75 \$/heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

222-2016

Stationnement du
terrain de soccer
- Clôture

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'établir la limite entre le stationnement du terrain de soccer et les propriétés des citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

SUITE DE LA RÉOLUTION N° 222-2016

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicié appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'allouer un budget de 7 000,00 \$ avant taxes pour l'achat et l'installation d'une clôture délimitant ledit stationnement à cet endroit. Ce montant est pris à même les revenus de taxes foncières supplémentaires au budget 2016 (compte n° 01 211 10 000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

223-2016

Loisir, culture et
vie communautaire
- Offre d'emploi :
poste de directeur
ou directrice temporaire

CONSIDÉRANT QUE la directrice du Service loisir, culture et vie communautaire devra être remplacé le temps d'un congé de maternité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général à procéder à la parution d'une offre d'emploi pour un poste de directeur ou directrice du Service loisir et vie communautaire dans les meilleurs délais (remplacement pour un congé de maternité, 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

224-2016

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau, il est résolu qu'à 20 h 12 la présente séance soit levée.

Martin Desroches, maire

René Charbonneau, sec.-trés. / dir. gén.

« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».